



L'écho boinvillois

A la une...

En cette 13^{ème} année de l'an 2000, que vous souhaiter, sinon que ce nombre souvent décrit comme apportant la félicité, égrène dans vos foyers chance, bonheur et santé.

L'année a débuté par de grands travaux à Bretonville, avec le démarrage du projet d'enfouissement des réseaux et de réfection de la voirie pour une partie de la rue de la Gobeline.

Rapidement, le chantier que tous nos jeunes, la garderie et l'école attendent va également démarrer. Vous l'aurez compris il s'agit du terrain multisports.

Dans le contexte actuel de crise, difficile pour tous, nous espérons que les changements annoncés quant au budget des communes nous permettront de poursuivre nos projets vis-à-vis de tous les Boinvillois.

Le conseil municipal s'attachera, tant que possible, à tenir ses engagements, pour que vivre à Boinville le Gaillard soit encore et toujours très agréable.

Bonne lecture,

Dans ce numéro :

<i>Etat civil</i>	<i>2</i>
<i>Infos mairie</i>	<i>2-6</i>
<i>Zoom sur</i>	<i>7-10</i>
<i>La vie des associations</i>	<i>10-11</i>
<i>Infos diverses</i>	<i>12</i>

Bien cordialement.

Jean-Louis FLORES



Etat civil

Bienvenue à :

VIEIRA Cloé, Marie née le 9 février 2012

BARANSKI James, Manuel, Philippe né le 7 août 2012

GRIMAUD Faustine, Emilie, Soline née le 28 septembre 2012

BRIERE Nathan, Maxime né le 7 novembre 2012

Naissances



Mariages

Christophe BASTIEN et Géraldine JOUSSET le 24 août 2012

Richard GOURNAY et Elodie KRATTINGER le 8 septembre 2012

Christophe MAZURIER et Valérie AVELINE le 15 septembre 2012

Serge COUPLIERE, décédé le 19 novembre 2012

Jacques EUGENE, décédé le 12 février 2013



Décès



La mairie vous informe

L'essentiel des derniers conseils municipaux

⇒ Location de la salle polyvalente

La location de la salle polyvalente est encadrée par un contrat entre la commune et le locataire. Des détails ont été ajoutés à ce contrat concernant l'état des lieux sortant et précisant qu'un contrôle général des lieux est réalisé par la mairie le lundi matin suivant la location.

Il est également précisé que les chèques doivent être établis au nom de la personne responsable et que la sous-location est interdite.

Enfin, compte tenu du coût des équipements de la salle, la caution a été portée à 1500 €.

⇒ Classe découverte

L'école de Boinville Le Gaillard a sollicité la commune pour participer au séjour de classe découverte qui se déroulerait au printemps 2013 pour les classes de CE2, CM1 et CM2.

Le conseil municipal, sous réserve des débats d'orientation budgétaire et du vote du budget qui auront lieu au 1er trimestre 2013, a donné un avis favorable à l'octroi d'une subvention à hauteur de 40 € par enfant de Boinville. La mairie d'Allainville aux Bois a pris la même décision pour les enfants domiciliés sur sa commune.

⇒ Cimetière

Le conseil municipal a adopté les tarifs suivants :

Colombarium

Concession par case (plaque gravée comprise) :

Pour 15 ans : 440 €

Pour 30 ans : 640 €

Pour 50 ans : 940 €

Ouverture et fermeture : 25 €

Jardin du Souvenir

Dispersion des cendres : 25 €

Plaque (10cmx10cm) : 25 €

Gravure : 8 € par lettre gravée



La mairie vous informe

L'essentiel des derniers conseils municipaux (suite)

⇒ Divers

- Le conseil municipal a donné son accord pour l'attribution de subventions de 150 € pour la prévention routière, 100 € pour la SPA et 100 € pour la Ligue contre le cancer.
- La commune a apporté son soutien à l'Instance de Coordination Sud Yvelines au travers d'une adhésion de 50 €.
- Le feu d'artifice non tiré en 2012 compte tenu des conditions météorologiques a été conservé et sera utilisé en 2013.

Le repas de fin d'année organisé par le CCAS



Le repas de fin d'année offert à nos anciens par le CCAS s'est déroulé le 8 décembre 2012 à la salle polyvalente.

114 Boinvillois ont été invités, mais seulement 55 d'entre eux ont pu venir. On pouvait ajouter à nos anciens les membres du CCAS, les conseillers municipaux, ainsi que Jean-Louis BARTH, Maire d'Ablis et Président de la CAPY.



Comme chaque année, le repas s'est déroulé dans une joyeuse ambiance. Pendant toute l'après-midi, tous nos sens ont été mis en éveil....

- ☆ La vue en regardant les menus joliment décorés par les enfants de la garderie,
 - ☆ Le goût, exacerbé par le menu choisi par les membres du CCAS, et concocté par notre traiteur « Abeille Royale ».
 - ☆ L'ouïe, par le talentueux accordéoniste Olivier Selac, au son de la samba et de bien d'autres musiques plus joyeuses les unes que les autres, sans oublier Mr Rocher notre Boinvillois joueur d'harmonica.
 - ☆ Le toucher, restant bouche bée devant les tours de magie « close up » de ce jeune Ablisien Magicien Benoît qui nous a fait partager sa passion. Beaucoup d'entre nous se disent encore « il était là tout près de moi et je n'ai rien vu » !
 - ☆ L'odorat, en sentant la bonne odeur des chocolats distribués par les membres du CCAS.
- Nous n'avons pas oublié les personnes qui n'ont pas pu venir. C'est ainsi que deux d'entre elles, hospitalisées ou en maison de retraite, ont reçu chacune un coffret beauté de chez Yves Rocher. Les autres ont reçu le ballotin de chocolats qui leur était réservé.



Mais la mission du CCAS ne s'arrêtant pas à nos anciens, en cette période de fête, nous avons aussi pensé aux familles boinvilloises en difficulté et distribué neuf « colis de Noël » offerts par la Mairie et la Croix Rouge. Petit rappel : pour être invité au repas de fin d'année, il est obligatoire d'être inscrit sur la liste électorale de Boinville le Gaillard et d'être âgé de 60 ans et plus.



La mairie vous informe

Le projet Micro-Crèche

La Micro-Crèche est une structure d'accueil pour les enfants de 2 mois à 4 ans, qui sont encadrés par 3 professionnelles :

- Une auxiliaire de puériculture ayant plus de deux ans d'expérience.
- Une assistante maternelle ayant plus de trois ans d'expérience.
- Une personne titulaire d'un CAP petite enfance ayant plus de trois ans d'expérience.

Une responsable technique, éducatrice de jeunes enfants de formation, est présente dans la structure entre 7 et 10 heures par semaine, pour assurer le management de l'équipe et les démarches administratives.

L'ouverture n'est accordée par la Protection Maternelle Infantile qu'après une étude des services départementaux concernant l'offre et la demande, tenant compte des agréments des assistantes maternelles (il s'agit donc d'un mode d'accueil qui ne leur fera aucunement concurrence).

La mairie envisage de proposer ce nouveau service dans la commune, en louant la maison communale, bâtiment municipal le plus approprié, à une société spécialisée qui serait en charge de la gestion de l'activité et du personnel. Un premier contact avec un gestionnaire n'ayant pas abouti, la mairie va prochainement contacter d'autres entreprises pour mettre en place cette structure.

Informations concernant le Relais Assistantes Maternelles

Depuis deux ans, la municipalité a passé une convention avec la ville d'Ablis, permettant aux assistantes maternelles de bénéficier d'un atelier pédagogique une fois par mois. Cet accord offre la possibilité aux familles en recherche d'un mode de garde de s'adresser à la responsable du Relais pour connaître les disponibilités des cinq assistantes maternelles de Boinville le Gaillard. Le Relais propose aussi un accompagnement tant pour les parents que pour les professionnelles dans leurs démarches administratives.

Jusqu'en décembre 2012 les enfants et leurs assistantes maternelles étaient accueillis dans l'ancienne salle jeunes. A compter de janvier 2013, l'atelier est proposé dans les locaux du centre de loisirs-garderie périscolaire. La mutualisation des locaux, du mobilier et des jeux permettra une plus grande possibilité d'activités pour les enfants.

Nouveau rythme scolaire

Le gouvernement a décidé de réformer le rythme scolaire de l'école primaire (maternelle et élémentaire) afin de mieux harmoniser les journées. Les élèves auront toujours 24 heures de classe hebdomadaires, mais réparties différemment, avec l'ajout d'une demi-journée le mercredi matin, sauf dérogation pour le samedi matin.

L'aide personnalisée, créée en 2009 pour les élèves en difficulté, sera remplacée par des activités pédagogiques complémentaires en groupes restreints pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, l'aide au travail personnel ou pour une activité prévue par le projet d'école. Une souplesse est laissée localement à l'organisation de la journée et de la semaine, car la réforme inclut la mise en place d'activités périscolaires, culturelles ou sportives, organisées par les collectivités.

Dans notre commune, la compétence scolaire ayant été transférée à la CAPY, c'est elle qui décidera de la mise en application de cette réforme.

Actuellement il existe de nombreuses zones d'ombres sur le contenu et le financement des « activités pédagogiques complémentaires », celles-ci étant à la charge des collectivités.

Le décret de loi ayant été publié tout récemment, les commissions compétentes de la CAPY vont se réunir au plus vite afin de statuer sur la mise en application de cette réforme.



La mairie vous informe

Travaux



• Enfouissement des réseaux à Bretonville

La rue de la Gobeline à Bretonville est le dernier grand axe de notre commune qui n'a pas encore eu droit à une remise en état. Le coût de ce chantier étant important, il a été découpé en plusieurs tranches qui s'étaleront sur les 2 à 3 prochaines années.

La 1^{ère} tranche, en cours actuellement, concerne l'enfouissement des réseaux électriques, puis suivra la rénovation de la chaussée et de ses accotements sur la partie entre le stade et la place (surlignée en jaune dans l'image ci-contre).

La 2^{ème} tranche concernera la partie de la rue allant de la place vers la mare. Enfin, dans un 3^{ème} temps, la place sera refaite.



• Enfouissement rue du prieuré

Suite à 2 incidents majeurs sur le réseau basse tension qui ont occasionné à chaque fois d'importants dégâts électriques, ERDF a constaté que les câbles sont très abîmés et nécessitent d'être remplacés. L'entreprise a décidé d'enfouir cette portion, allant de la Mairie au cimetière, et nous allons en profiter pour dissimuler également le réseau d'éclairage public et de France Telecom.

Ces travaux à l'initiative d'ERDF sont programmés pour le 1^{er} semestre 2013.

• City stade

Il était annoncé depuis plusieurs années, différentes dépenses jugées prioritaires ont repoussé sa mise en place... mais le city-stade arrive enfin ! Son implantation se fera à côté du terrain de foot à l'entrée de Bretonville. L'ordre de travaux a été signé et l'entreprise en charge de sa construction attend un temps plus clément pour intervenir.

Il est attendu par nos plus jeunes, demandé par les parents. Il permettra aussi à notre centre de loisirs, ainsi qu'aux enfants de l'école de bénéficier d'activités nouvelles.

Déploiement de 6 nouvelles chaînes sur la TNT HD

Dans notre commune, depuis le **12 décembre 2012**, vous pouvez recevoir les 6 nouvelles chaînes de la TNT par antenne hertzienne (râteau), toutefois cette possibilité n'est offerte que si l'antenne est dirigée vers l'émetteur de « Paris-Tour Eiffel ». Si pour des raisons de meilleure réception, votre antenniste a orienté l'antenne vers l'émetteur de Chartres « MONTLADON-BUTTE DE MONTLADON », les 6 chaînes ne seront disponibles qu'à partir du **11 juin 2013**.

Dans tous les cas, vous devrez impérativement faire sur votre téléviseur TNT HD, une nouvelle recherche de chaînes. Sur la plupart des téléviseurs, cette possibilité est réalisable automatiquement en allant dans le menu « paramètres », puis sur « Réglage automatique les chaînes ».

Si vous avez un doute sur l'orientation de votre antenne ou le réglage des chaînes, parlez-en à vos proches et amis, ils peuvent probablement vous aider. Ponctuellement, l'un de vos délégués TNT peut vous aider (Laurent Bodhuin ou Michèle Bunel) en les contactant via le secrétariat de la mairie.

Pour les usagers de la HD par satellite ou Adsl, l'accès aux 6 chaînes a dû se faire automatiquement, via vos fournisseurs d'accès. Dans le cas contraire il sera nécessaire de les contacter.





La mairie vous informe



Réunion d'information organisée par la Gendarmerie d'Ablis



La Gendarmerie d'Ablis a proposé à la Mairie d'organiser une réunion publique d'information destinée à l'ensemble de la population. Cette réunion a eu lieu le samedi 16 février à 10h à la salle polyvalente de Boinville Le Gaillard.

Une trentaine d'habitants de Boinville, Bretonville et du Bréau y ont participé et ont pu profiter des conseils de prévention et des informations données par l'Adjudant chef Fournier, responsable de la Brigade de gendarmerie d'Ablis, qui a animé cette réunion publique.

Au cours de son exposé, il a rappelé que la brigade d'Ablis comptait 9 personnes, intervenant auprès de 8 communes, soit 8000 habitants. Dans le cadre de ses activités, la gendarmerie bénéficie d'un partenariat avec les gendarmeries de Saint-Arnoult et Rambouillet mais également d'autres unités, telles que la brigade intervenant sur les autoroutes, les gendarmeries des communes voisines ou encore les polices municipales.

Chaque année, on constate environ 300 crimes et délits, et 50 à 70 cambriolages sur le secteur de la gendarmerie d'Ablis. Il a été précisé qu'un tiers de ces cambriolages sont élucidés (ce taux est particulièrement élevé). Le plus souvent, ce sont les enquêtes de voisinage et les témoignages qui permettent de retrouver les auteurs des faits. Aussi, toute personne constatant des faits inhabituels est invitée à contacter le plus rapidement possible la gendarmerie en donnant les détails sur les individus ou véhicules en cause, afin qu'un contrôle soit réalisé.

Ce type d'alerte doit être fait en appelant le 17, car c'est la plateforme téléphonique qui sera en capacité de faire intervenir la patrouille la plus proche.

A noter :
La gendarmerie recrute !
 Les personnes intéressées
 peuvent contacter
 l'adjudant Calmette au
 01.30.59.10.19.

Nouveau permis de conduire européen

Le 19 janvier 2013, l'Union Européenne a procédé à l'harmonisation des 130 modèles de permis de conduire existants. La libre circulation en Europe sera ainsi améliorée pour tous les conducteurs, particulièrement pour les professionnels de la route.

Certaines catégories de permis de conduire existantes sont modifiées et six nouvelles catégories sont créées qui touchent essentiellement les conducteurs des deux roues motorisées et les professionnels de la route.

Au deuxième semestre 2013, le « permis rose » sera remplacé par un titre sécurisé au format carte de crédit. Celui-ci sera valable 15 ans (5 ans pour les poids lourds et pour les transports en commun).

Tous les permis de conduire délivrés avant le 19 janvier 2013 demeurent valables jusqu'en 2033. Il est inutile de vous rendre en préfecture ou en sous-préfecture pour changer votre permis de conduire ! Les 38 millions de permis de conduire actuellement utilisés seront progressivement échangés contre des permis en format carte de crédit, à compter de l'année prochaine, selon des modalités qui seront précisées ultérieurement.

A noter : le principe du permis à points reste en vigueur...





Zoom sur...

Les réalisations du conseil municipal depuis 2008...

En ce début d'année 2013, l'écho Boinvillois revient sur les principaux projets et travaux ayant abouti au cours des dernières années. Ces projets ont été portés par l'équipe municipale dans le but :

- ⇒ d'entretenir les bâtiments municipaux, les infrastructures et les voies communales,
- ⇒ de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans notre commune,
- ⇒ et de proposer de nouveaux services aux habitants de Boinville et de ses hameaux.

La Mairie et les bâtiments communaux

• La Mairie :

Le parking de la Mairie a été refait fin 2010, avec le chemin d'accès à l'école.

Un chantier important a également été conduit en 2011 pour la façade nord de la mairie : le ravalement avec isolation extérieure et le remplacement des menuiseries par des fenêtres haute isolation doublées de volets roulants.



Coté achats, la mairie a investi :

- dans un nouveau tracteur en 2008,
- dans l'informatique (matériel et logiciels depuis 2009),
- puis dans des équipements complémentaires au tracteur : saleuse, godet hydraulique avant et lame de déneigement achetés en 2010.

• La salle polyvalente :

Des travaux de mise en conformité ont été réalisés en 2008.

Un nouveau projecteur a été acheté en 2009. Le réfrigérateur et la machine à laver le sol ont été remplacés en 2010.

L'ensemble des radiateurs de la salle ont été changés en 2011.

• La Maison communale :

Ce bâtiment, situé dans la rue du Prieuré, a fait l'objet d'un ravalement avec isolation extérieure en 2012.



L'éclairage public

La commune a réalisé les opérations suivantes pour l'éclairage public :

- La réfection de la rue des Ouches en 2009,
- l'extension de l'éclairage de la rue du Château au Bréau, La Croix Malécot.
- Le changement des candélabres dans la résidence des Lys de Bretonville et l'installation d'un programmeur astronomique en 2009,
- En 2010, l'extension de l'éclairage rue du Prieuré à Boinville, le changement des candélabres autour de la salle polyvalente et l'installation de 5 nouveaux programmeurs.





Zoom sur...

Les réalisations du conseil municipal depuis 2008...

La voirie



La mairie entretient régulièrement les 18 km de voies communales.

En parallèle, plusieurs routes ont fait l'objet d'une réfection complète :

- En 2009, la rue du Château au Bréau.
- En 2010, la voie communale n°1, qui relie la départementale 116 à la départementale 988 via Bretonville.

A cette occasion, la commune de Boinville a procédé à des aménagements permettant de sécuriser l'entrée de Bretonville :

✓ vitesse limitée à 30 km/h,

- ✓ installations de panneaux de stop,
- ✓ plateau surélevé,
- ✓ interdiction de circulation aux véhicules de plus de 3,5 tonnes.

- En 2012, pour répondre à la demande des parents, inquiets à propos de l'accès et la sortie de l'école, des travaux ont été réalisés pour sécuriser la traversée de la route place du Prieuré :



- ✓ La vitesse est limitée à 30 km/h au centre du village,
- ✓ Le passage piéton a été déplacé et positionné sur un plateau surélevé,
- ✓ Des barrières ont été installées sur le trottoir côté école pour empêcher le stationnement et améliorer la visibilité des enfants devant traverser.

- Enfin, les études pour l'enfouissement des réseaux et la réfection de la rue de la Gobeline à Bretonville (dernière grande voie non rénovée) ont été finalisées en 2012 et les travaux d'enfouissement ont démarré le 21 janvier.



L'aménagement du cimetière

Suite à la création d'une commission cimetière en 2010, les actions suivantes ont été menées en 2011 :

- un relevé topographique a été réalisé,
- les renseignements de concession ont été enregistrés,
- un columbarium, un jardin du souvenir, un banc de repos et une stèle ont été installés.





Zoom sur...

Les réalisations du conseil municipal depuis 2008...

L'église

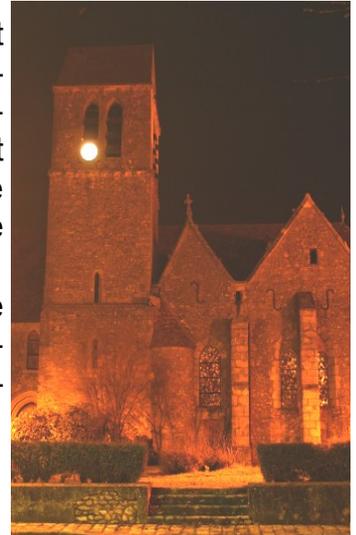


- Depuis 2009, l'église a fait l'objet de travaux importants : la rénovation de l'ensemble de la charpente et de la couverture, ainsi que le ravalement de la façade nord, réalisé en 2010.

- Dans le prolongement de cette réhabilitation, la cloche a été réparée fin décembre 2010 et un cadran

lumineux a été installé pour l'horloge au début de l'année 2011.

- Enfin en 2012, un nouvel appareil de chauffage a été acheté.



Le groupe scolaire et la garderie

- Après plusieurs mois de travaux, l'école rénovée a accueilli les élèves à la rentrée 2010, avec de nouvelles classes, une cuisine, un restaurant scolaire et des sanitaires aux normes, ainsi qu'une cour de récréation et un préau neufs. Ces travaux ont doté notre commune d'une école de 5 classes, dont une équipée d'un tableau numérique (financé par le Conseil général en 2010).



Avant... et après !

- Parallèlement à ces travaux, la mairie et la CAPY ont mis en œuvre le regroupement pédagogique, issu de la volonté de l'ensemble des communes de la CAPY de conserver les écoles dans les villages : les élèves de primaire sont accueillis à Boinville, alors que les élèves de maternelle sont scolarisés à Allainville-aux Bois.

- La construction de la garderie - centre de loisirs était liée à la rénovation de l'école. A partir de juillet 2010, un nouveau service d'accueil loisirs a été proposé aux Boinvillois et aux habitants des communes voisines, pour accueillir les enfants le mercredi et pendant les vacances scolaires. La garderie accueille donc aujourd'hui une bonne partie des élèves de maternelle et du primaire, soit dans le cadre du transport scolaire, soit pour l'accueil périscolaire de 7h à 8h45 ou de 16h15 à 19h, soit le mercredi et pendant les vacances scolaires.





Zoom sur...

Les réalisations du conseil municipal depuis 2008...

La commune et l'école

La commune participe régulièrement au fonctionnement de l'école en mettant à disposition le car pour les sorties scolaires et en finançant les séances d'activité à la piscine de Rambouillet pour les classes de CP et de CM2.



En 2012, à la place du traditionnel achat des prix pour l'ensemble des élèves, en place depuis de nombreuses années, la mairie a souhaité changer de formule et a choisi de proposer aux seuls élèves de CM2 un souvenir marquant la fin de leur scolarité à l'école de Boinville.

Ainsi, elle leur a organisé une journée à Paris avec voyage en train et en métro, moyens de transports que certains ont découvert.

Encadrés par 5 membres du Conseil Municipal, la secrétaire de la mairie et leur institutrice, les enfants ont visité les coulisses du Grand Rex, mangé au Quick puis fait une croisière sur la Seine.

Les enfants et leurs accompagnateurs ont apprécié cette journée, et une sortie du même type sera proposée aux élèves de CM2 en juin 2013.



Du côté des associations

Boinville Jeunesse

Après la **kermesse, organisée en juin 2012** en partenariat avec la garderie centre de loisirs (qui a permis de récolter un bénéfice de 500 € au profit de la garderie), lors du dernier trimestre de l'année, l'Association Boinville Jeunesse a eu le plaisir de proposer plusieurs manifestations, à savoir : **une pièce de théâtre "Allo Chérie, J'ai délocalisé ta mère !", le 17 novembre 2012.** Cette pièce mise en scène par Madame Corinne BIDOÛ, a été présentée par le groupe théâtre adultes de l'Etoile Ablisienne.



Le **1er décembre, des lectures animées de Noël** ont été proposées aux petits de 18 mois à 5 ans et animées par Mesdames Claudine FLORES et Corinne BIDOÛ. Ces lectures animées ont été proposées en collaboration avec la Bibliothèque et à l'issue du goûter, les petits ont pu découvrir les livres exposés par Madame DOMPS sur le thème de Noël (et autres) à la Bibliothèque....



Et enfin fut venu le temps de **la boum de Noël, le 15 décembre.** Après un goûter festif en compagnie des quatre Mères-Noël, DJ Dimitri aux platines a fait danser une quarantaine d'enfants.



Nous espérons vous retrouver et vous revoir encore plus nombreux tout au long de cette nouvelle année !



Du côté des associations



Une année 2012, bien remplie pour nos Hirondelles



- Le **3 mars**, 28 équipes se sont réunies pour taper le carton, lors du concours de belote.
- Le **24 mars**, la traditionnelle choucroute nous a réunis au son de l'accordéon, 112 personnes s'y étaient inscrites. Le soir venu, 40 personnes ont poursuivi la soirée au théâtre de St Arnoult en Yvelines, où nous avons applaudi la pièce « Ma colocataire est encore une garce ».

- Mercredi **4 avril**, direction Vierzon, pour un déjeuner spectacle au National Palace.



- Du **18 au 24 juin** séjour aux pays des cigognes, l'Alsace et plus particulièrement Munster, où l'on a pu découvrir une région riche en architecture et très fleurie.

Nous y avons dégusté des spécialités, sommes allés dans une ferme pour un repas « marcaire ». Vraiment une très belle région.

- Le 2 juillet, le repas de l'amitié nous a accompagnés vers les vacances, pour mieux se retrouver en septembre.
- En **septembre le 26**, le Club a eu l'honneur de fêter les **100 ans**, de notre chère Yvonne. Plusieurs Maires, dont Jean- Louis Florès, ont rendu hommage à notre amie, autour d'un excellent gâteau.
- Lors de l'assemblée générale du **1er octobre** **élection du tiers sortant**. Ont été élues Mme Fernandez Nicole, Mme Favrolt Nicole et Mme Quillon Liliane.
- Salle comble pour notre loto du **25 novembre**.
- Le 31 décembre ambiance festive pour terminer en beauté 2012.



ET POUR 2013 ... à vos calendriers !

- Concours de belote, le **10 février**
- Le **23 mars**, la choucroute
- Du **14 au 20 juin**, un voyage en Bourgogne est prévu. Il reste encore des places, si vous êtes intéressés (Prix 750€ tout compris) .
- En **juillet**, le repas de l'amitié.
- En **novembre** le loto, en **décembre** le réveillon
- Et bien sûr si des festivités se présentent sur St Arnoult en Yvelines, nous y participerons et vous tiendrons informés en temps voulu.

Pour de plus amples informations sur le Club des Hirondelles et ses nombreuses activités, vous pouvez contacter Mme Robichon (tel 01.30.59.13.43).



Infos diverses



Le comité local de la FNACA d'Ablis organise en 2013

Le 19 mars : cérémonie au monument aux morts
(l'heure sera communiquée ultérieurement).

Le 7 avril : déjeuner dansant à Ablis

Du 23 au 29 mai : voyage dans le Gard.

Il reste des places (prix du séjour tout compris 765€, pour tout renseignement contacter Mme Robichon tel: 01.30.59.13.43.

Les 16 et 17 novembre aura lieu à Ablis le Congrès Départemental.

ERDF Courrier sur les micro coupures

A la demande de la mairie, un bilan a été présenté par ERDF le 5 février dernier sur la qualité de la desserte électrique de la commune, sur les réalisations menées en 2012 et sur les projets pour 2013 en vue de poursuivre les améliorations déjà constatées sur le nombre et la durée des coupures électriques.

A la suite de cette réunion, ERDF a confirmé son engagement pour réduire les microcoupures, domaine pour lequel les actions engagées n'ont pas encore porté leurs fruits.

Le directeur territorial des Yvelines a adressé au maire un courrier détaillant les actions entreprises pour y parvenir. Vous trouverez une copie de ce courrier joint à ce journal.



ANNONCES

Tarif de publication pour les professionnels : 50 €

Particulier donne cours d'informatique à domicile et dépannage:
initiation à windows et internet, optimiser et faire évoluer son pc,
installation internet, wi-fi, création site internet,
récupération données perdues, toutes réparations pc...
Avant d'appeler merci de consulter mes tarifs sur mon site internet
<http://www.diadem.1s.fr/> ou tél [09.52.61.04.78](tel:09.52.61.04.78) après 19H
chèques emploi service universel et espèces uniquement



**tous les messages et annonces à adresser au journal peuvent être déposés
dans la corbeille qui se trouve au secrétariat de la Mairie**

Rédacteur en chef Jean-Louis Florès

Rédacteurs / concepteurs Laurent Bodhuin, Michèle Bunel, Claudine Florès, Catherine Lachaussée